



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MÉDITERRANÉE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# CONSEIL MARITIME DE FAÇADE

**29 JUIN 2023**

**10h00 - 13h00**

# Ordre du jour

1. **Approbation du compte-rendu** du CMF du 13 décembre 2022
2. Présentation des enjeux du **débat public mutualisé** et du dossier du maître d'ouvrage (stratégie de façade maritime et développement de l'éolien en mer)
3. Examen des propositions sur l'encadrement des **pêches du Corb et du Mérrou**
4. Présentation des **travaux des instances spécialisées**
5. **Valorisation** des démarches des membres du CMF
  - Présentation de l'**Alliance Posidonia** et signature du mémorandum d'entente



# Approbation du compte-rendu du CMF du 13 décembre 2022



## Présentation des enjeux du débat public mutualisé et du dossier du maître d'ouvrage



**GOVERNEMENT**

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

# RÉVISION DE LA POLITIQUE MARITIME FRANÇAISE

2<sup>ème</sup> Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral & Mise à jour des Documents  
Stratégiques de Façade

2023- 2029



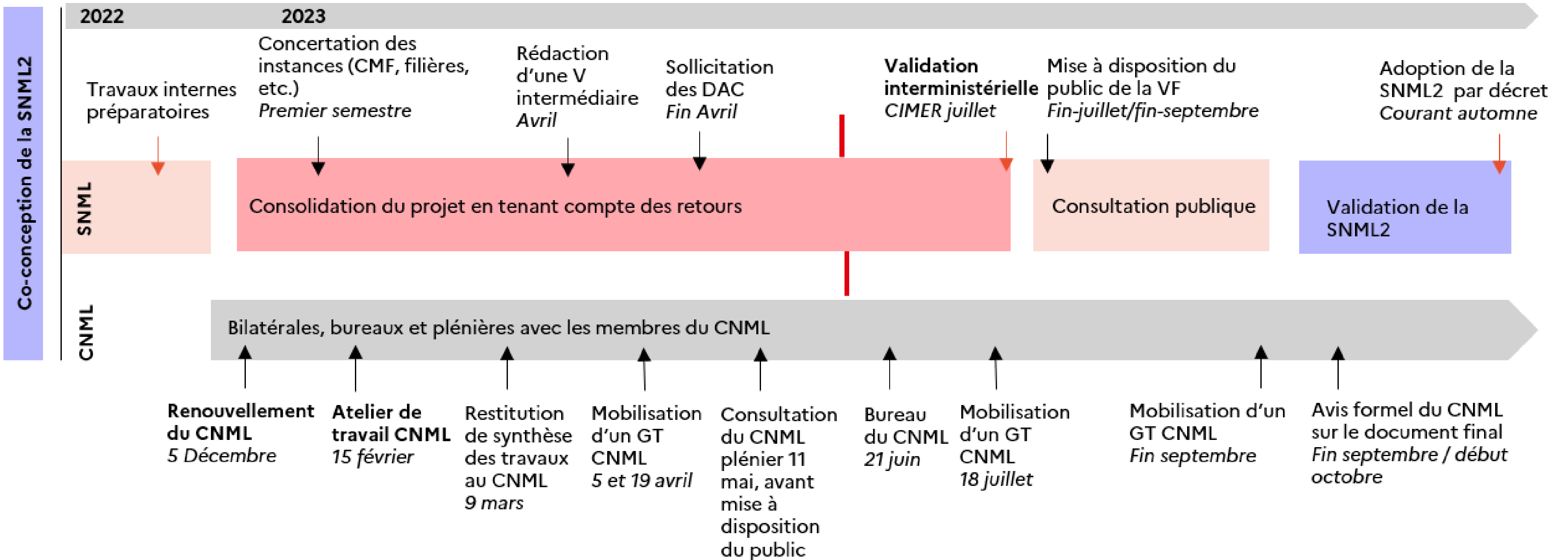
# L'Etat conduit la mise à jour de deux niveaux de planification maritime, plus intégrés et concertés

## Deux processus de mise à jour:

- Stratégie nationale mer et littorale, travail commun d'élaboration en vue d'une adoption par décret en juillet 2023
- Planification territoriale avec la mise à jour des Documents stratégiques de façade en vue d'une adoption en 2025.

- ✓ Planification maritime la plus intégrée
- ✓ Mise en avant de quatre lignes de force pour l'avenir :
  - **Ecologie**, via la protection et la connaissance
  - **Neutralité carbone**, via les EMR et la décarbonation
  - **Social**, via l'accompagnement des filières et la formation
  - **Economie**, via l'innovation et les atouts des territoires
- ✓ Processus prévus réglementairement ↔ Occasion d'apports inédits à la planification maritime :
  - Clarifier la SNML – renforcer l'orientation maritime de la France
  - Mutualisation de la participation du public portant sur la révision des DSF avec l'élaboration d'une cartographie de l'éolien en mer à 10 ans et à l'horizon 2050

# Stratégie de la France, la SNML 2 est élaborée en concertation avec le CNML



# L'avant-projet fixe des grandes priorités en accord avec les défis à relever pour et grâce à la mer

Architecture du plan : le document propose une architecture conforme aux attentes exprimées par les parties prenantes

## Préambule

- Contexte
- Nécessité, au-delà des textes juridiques de construire une stratégie nationale maritime et littorale

## Vision stratégique

- A 6 ans et à plus long terme
- Guide la politique maritime de la France

## Grandes priorités

- ✓ Transition énergétique
  - ✓ Bon état écologique
  - ✓ Justice sociale et sociétale
  - ✓ Développement économique durable intégrant pleinement la dimension de la pêche maritime
- Décliner de manière opérationnelle selon des objectifs, des chantiers, des calendriers et des moyens mis en œuvre

Grands objectifs pour chacune des six thématiques prévues par le code de l'environnement

# Une planification maritime ambitieuse pour une approche intégrée et concertée des enjeux

Ce nouveau cycle de planification aura vocation décliner les objectifs de la Stratégie Nationale Mer et Littoral (SNML).

Les principes de la planification :

- Favoriser la coexistence des usages de la mer
- Renforcer le caractère opérationnel des DSF
- Co-construire avec les parties prenantes

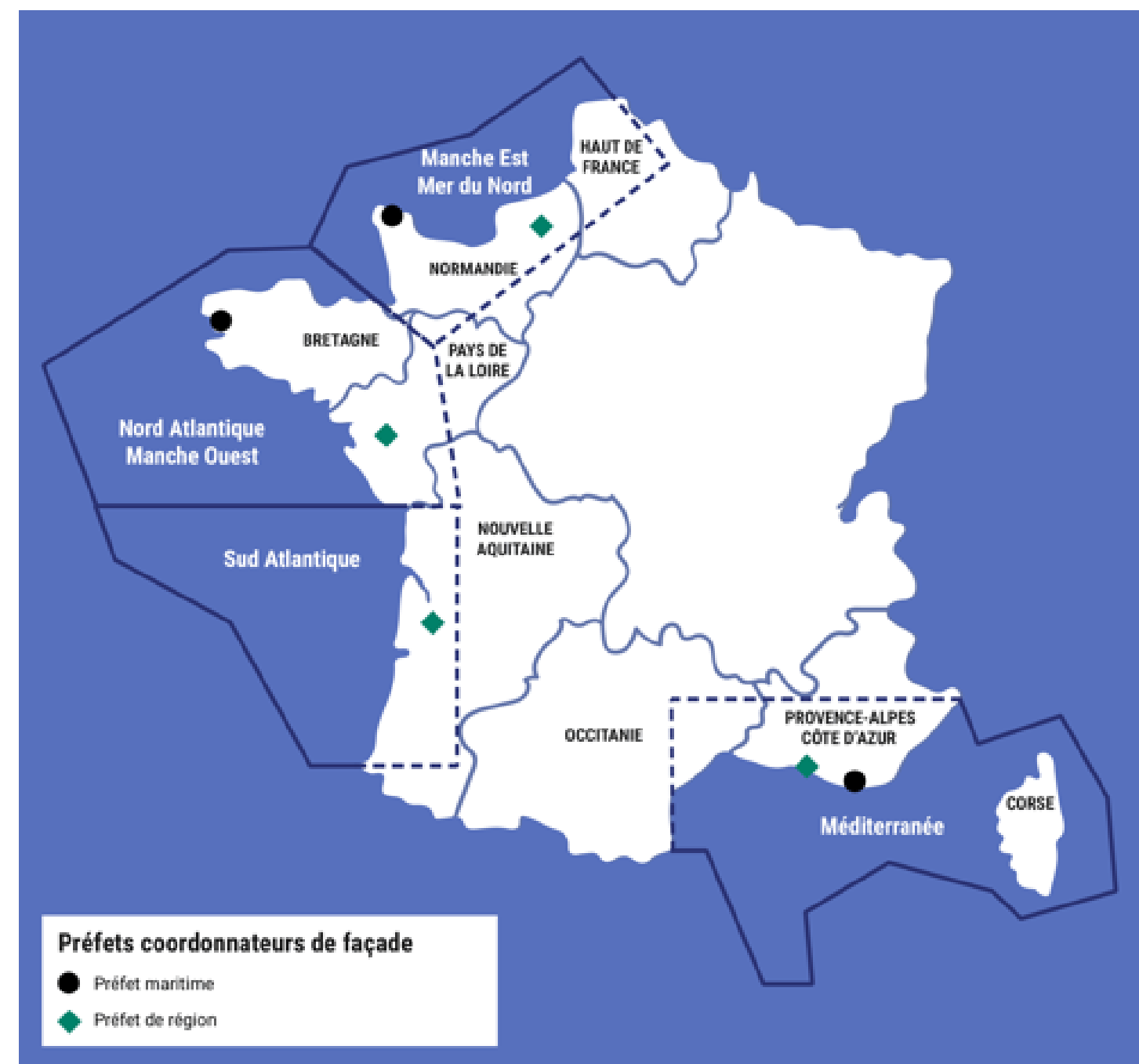
Trois axes structurants :

- Visibilité pour les acteurs - Activités maritimes historiques et émergents
- Renforcer la protection de l'environnement
- Développer l'éolien en mer

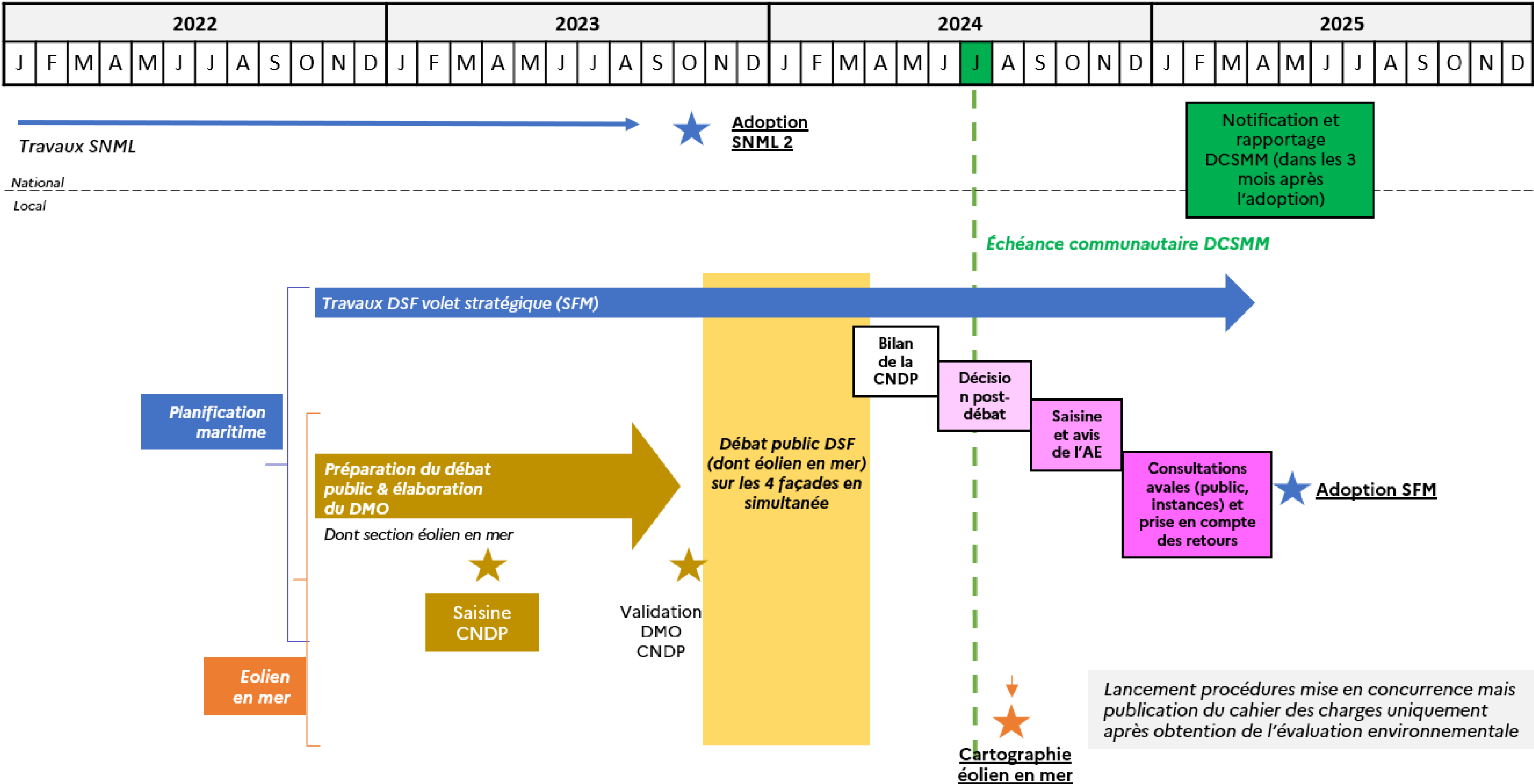
# Les planifications maritime et énergétique en mer tracent un chemin de développement pour nos façades

- Mise à jour et approfondissement du 1<sup>er</sup> cycle de planification qui doit viser :
  - l'atteinte du bon état écologique des eaux marines
  - la conciliation de la préservation de la biodiversité avec les usages historiques et émergents et des usages entre eux.
- Cartographie de l'éolien en mer :
  - définition de **zones prioritaires** d'implantation de l'éolien en mer et son raccordement à horizon **10 ans** et de développement de l'éolien à **horizon 2050**.
  - diversification de notre mix électrique et de développement des EnR.

Processus déconcentré,  
cohérent nationalement



# Mise à jour des DSF et cartographie de l'éolien en mer sont réunies de manière inédite



2022

2023

2024

2025

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D

Travaux SNML

★ Adoption SNML 2

Notification et rapportage DCSMM (dans les 3 mois après l'adoption)

National

Local

Échéance communautaire DCSMM

Travaux DSF volet stratégique (SFM)

Planification maritime

Préparation du débat public & élaboration du DMO

Dont section éolien en mer

Débat public DSF (dont éolien en mer) sur les 4 façades en simultanée

Bilan de la CNDP

Décision post-débat

Saisine et avis de l'AE

Consultations avals (public, instances) et prise en compte des retours

★ Adoption SFM

★ Saisine CNDP

★ Validation DMO CNDP

Eolien en mer

★ Cartographie éolien en mer

Lancement procédures mise en concurrence mais publication du cahier des charges uniquement après obtention de l'évaluation environnementale

# Le débat public : un moment fort autour de tous les enjeux maritimes avec le grand public, les usagers et les experts de la mer

Une ambition...

- ⇒ Moment fort de planification autour de tous les enjeux maritimes (co-usages en mer, développement économique, protection de l'environnement...)
- ⇒ Un seul « grand débat » sur chacune des façades maritimes qui intégrera le développement de la protection forte en mer ainsi que les zones pour l'éolien en mer et leur raccordement.
- ⇒ Volonté commune Etat / CPDP d'associer les CMF avant et pendant les débats publics.

...qui se concrétise



Mutualisation des débats publics DSF / éolien fondée sur l'article 56 de la LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER).



Saisine de la Commission nationale du débat public le 05 avril 2023



Décision de 4 débats publics organisés par 4 Commissions particulières du débat public avec cohérence nationale. Les CPDP décident des modalités des débats et les animent.

# Un enjeu d'appropriation par les parties prenantes et les citoyens

Sensibiliser les publics **aux usages de la mer et aux enjeux du maritime pour leur permettre de s'exprimer et éclairer les choix du décideur public** relatifs au modèle de développement des façades maritimes.

Un débat pour réunir à la fois :

- **des collectivités** : articuler au mieux les visions territoriale et nationale vers un objectif commun de développement durable
- **des usagers** : favoriser la compréhension mutuelle entre les différents acteurs de la mer
- **du grand public** : donner à voir les usages de la mer et les enjeux d'avenir sur la façade maritime





# Quels sont les objectifs de la planification ?

## A) Offrir une visibilité à long terme aux activités maritimes historiques et émergentes (1/2)

La mise à jour des SFM sera l'occasion pour l'Etat et les parties prenantes de :

- Evaluer l'état du milieu marin et des activités maritimes
- Développer et **pérenniser les activités maritimes** dans le respect du bon état écologique du milieu marin et en tenant compte des usages émergents

La pêche, une activité essentielle au cœur de cette planification qui doit contribuer à :

- Donner une visibilité pluriannuelle s'agissant de leurs possibilités de pêche
- Assurer le renouvellement de génération des professionnels + enjeu de formation
- Rechercher toutes les possibilités de co-usages des espaces et identifier les leviers pour y concourir
- Prendre en compte l'enjeu de décarbonation des navires de pêche dans la planification portuaire
- Prendre en compte les enjeux de la filière aval

## A) Offrir une visibilité à long terme aux activités maritimes historiques et émergentes (2/2)

L'aquaculture, intégrée en renforçant le lien terre-mer de manière à :

- Contribuer à améliorer la qualité des eaux littorales, notamment grâce à la mobilisation des collectivités locales
- Identifier des pistes de diversification, en particulier pour le développement de zones d'algoculture

**Les ports, des territoires structurés pour correspondre aux objectifs de transition énergétique :**

- Adapter les ports à la décarbonation du transport maritime (branchements électriques à quai, hydrogène, GNL, carburants alternatifs)
- Répondre aux défis de l'éolien en mer, en particulier du flottant :
  - ✓ Créer une synergie par façade entre ports, GPM comme ports décentralisés
  - ✓ Identifier et sécuriser les besoins portuaires et industriels de la filière éolienne sur toute la chaîne de valeur
  - Etablir une feuille de route nationale cohérente avec la planification portée dans les DSF

**La circulation maritime (transport et plaisance), un impératif de sécurité**

## B) Approfondir la protection du milieu marin

- Un double objectif pour la mise à jour des DSF :
  - ✓ **Réévaluer l'état écologique du milieu marin** et mettre à jour les objectifs environnementaux afin de répondre aux enjeux de protection du milieu marin
  - ✓ **Identifier des secteurs où un évitement, une limitation ou une suppression significative des pressions devraient être recherchés** dans la perspective d'une consolidation du réseau d'aires marines protégées et de développement des zones de protection forte.

Façade	Objectif ZPF 2027 (% surface ZEE façade)
MEMN	1
NAMO	3
SA	3
MED	5

→ La procédure de labellisation sera précisée dans un cadre national découlant du décret du 12 avril 2022.

## C) Planifier le développement de l'éolien en mer – L'éolien en mer dans la Stratégie Française sur l'énergie et le climat (SFEC)

- **L'accélération significative du développement des énergies renouvelables est nécessaire** pour faire face à l'augmentation à venir de la consommation d'électricité tout en diminuant nos émissions.
- L'étude « Futurs énergétiques 2050 » par RTE confirme la complémentarité des différents moyens de production nucléaire et renouvelables. Selon les scénarii travaillés par RTE, en 2050, la place de **l'éolien en mer** dans le mix énergétique pourrait **varier entre 22 et 62 GW**.
- Signature du **Pacte éolien en mer** avec la filière en mars 2022 qui prévoit des objectifs de :
  - 20 GW attribués en 2030
  - 18 GW en service en 2035
  - 40 GW en service en 2050
  - 50 % de contenu local dans les projets et 20 000 emplois directs et indirects en 2035

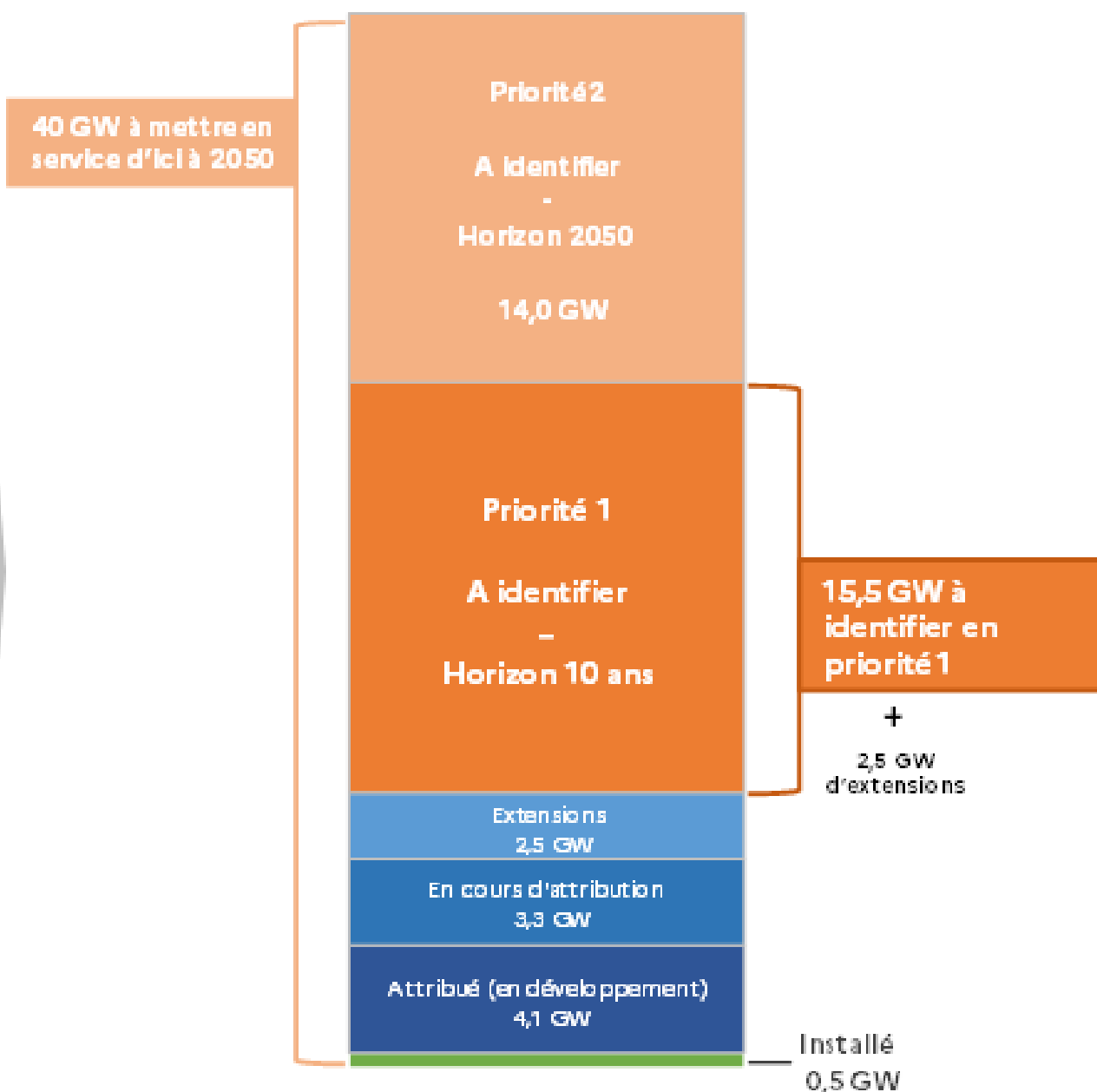
# La planification doit permettre d'identifier et de prioriser 15,5 GW de nouvelles capacités à attribuer dans les 10 ans en France



Loi APER (10/03/2023)

Cartographie des zones prioritaires horizon 10 ans

Cartographie des zones prioritaires à horizon 2050



Capacités à attribuer (national)

L'identification des zones est une première étape située bien avant la mise en service

40 GW en service en 2050

40 GW **attribués** en 2042-2043

18 GW en service en 2035

**Attribution** de plusieurs GWs dès la sortie du débat public (dont extensions)

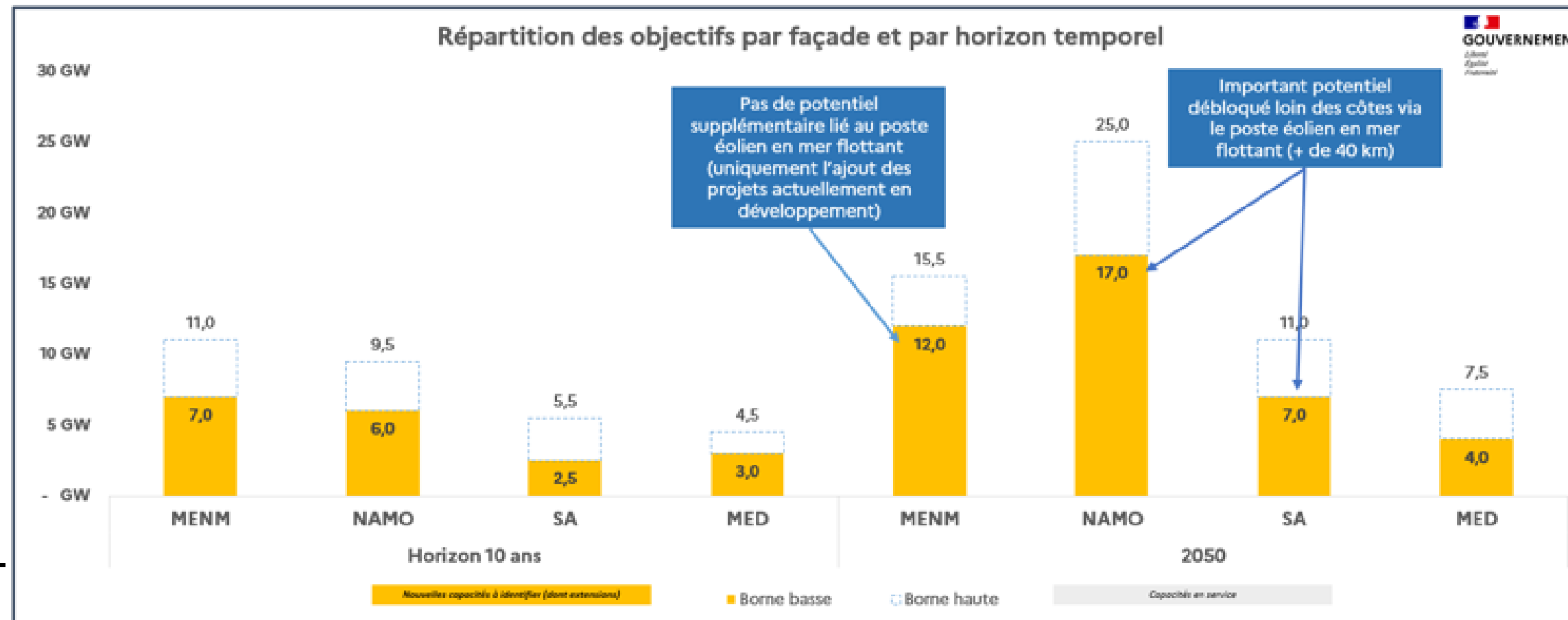
# Ces objectifs d'identification, à l'horizon 10 ans et à l'horizon 2050 ont été déclinés pour chaque façade maritime

Par le courrier du 6 juin 2023, la ministre de la Transition énergétique, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le secrétaire d'Etat chargé de la Mer et la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie ont fixé les objectifs suivants aux préfets coordonnateurs de façade, dans le cadre de la planification à venir.

Façade	Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (dont extensions déjà identifiées)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs déjà attribués, en cours d'attribution et extensions identifiées)
MEMN	Entre 7 et 11 GW	Entre 12 et 15,5 GW
NAMO	Entre 6 et 9,5 GW (dont 0,5 GW)	Entre 17 et 25 GW
SA	Entre 2,5 et 5,5 GW (dont 1 GW)	Entre 7 et 11 GW
MED	Entre 3 et 4,5 GW (dont 2X0,5 GW)	Entre 4 et 7,5

# Les fourchettes s'appuient sur une analyse du potentiel technique et seront questionnées pendant le débat public

- Le CEREMA, à la demande de la DGEC, a réalisé une étude visant à modéliser le potentiel éolien en mer à l'échelle de la France métropolitaine.
- Le potentiel technique a servi de base à la répartition par façade. Les potentiels ont été ajustés en considérant certains enjeux environnementaux et socio-économiques de chaque façade.
- Ces intervalles de valeur ont vocation à servir de base de discussion pour le débat public en vue de l'adoption en 2024 de la cartographie visant à établir des zones de développement de l'éolien en mer
- De nouvelles données seront partagées dans le cadre du débat public : mise à jour des études relatives à la pêche, carte d'analyse des risques d'effet par compartiment environnemental, analyses paysagères, etc.







# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Merci de votre attention

Consulter l'intégralité des documents adoptés et l'actualité de la planification maritime sur le portail national  
<https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/>



MA PAROLE A DU POUVOIR

# Le « débat public » : une procédure

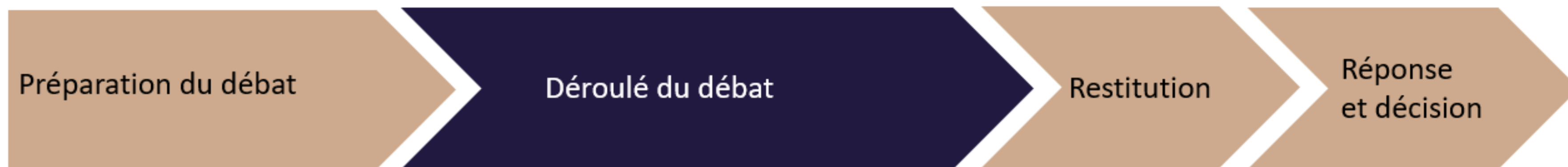
- Permettre l'exercice du droit à la participation du public :

Constitution : « Toute personne a le droit (...) de **participer à l'élaboration des décisions** publiques ayant une incidence sur l'environnement »

- Débattre de **tous** les sujets **avant** la décision (pour améliorer leur qualité et leur légitimité) :

*L121-1 : le débat public doit permettre de débattre « de l'opportunité des projets, des **objectifs et des principales orientations** du plan ou programme, des enjeux socio-économiques, des impacts sur l'environnement, des solutions alternatives, et des modalités d'information et de participation du public après le débat ».*

# La procédure de débat public encadrée par la loi



*La CNDP :*

- *Fixe le calendrier*
- *Décide des modalités*
- *Valide le DMO*

4 à 6 mois max

2 mois max

3 mois max

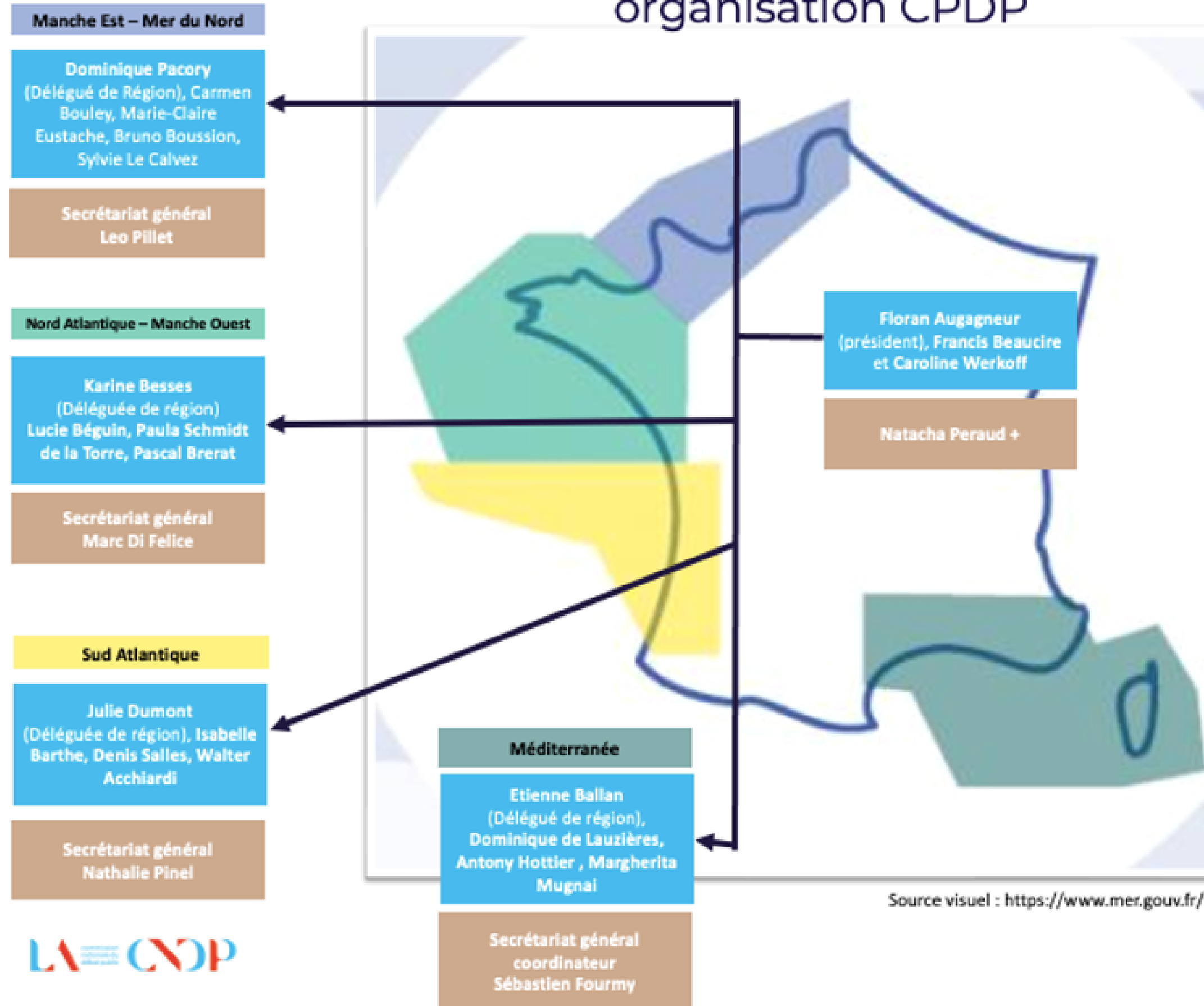
# La CNDBP

- Une Autorité administrative indépendante
- Veille au respect du droit constitutionnel à l'information et à la participation du public
- Information / délibération / restitution / reddition des comptes
- Ne donnera pas son avis sur le fond du dossier mais restituera celui du public

# Le débat public sur la planification maritime

- Saisine conjointe : documents stratégiques de façade, installations de production d'énergie renouvelable en mer et ouvrages de raccordement (L121-8-1)
- Premier grand débat de planification maritime (enseignement précédents débats)
- 6 mois maximum
- En principe, plus de débats projets par projets
- 4 débats publics mutualisés

# organisation CPDP



# Articulation des débats publics / CMFs

- Calendrier du débat public à préciser
- Articulation à déterminer ensemble

*[contact.dsf@debat-cndp.fr](mailto:contact.dsf@debat-cndp.fr)*



3

## Examen des propositions sur l'encadrement des pêches du corb et du méro





3

## Examen des propositions sur l'encadrement des pêches du corb et du méro



- **Espèces patrimoniales et emblématiques de Méditerranée**
- **Caractéristiques écologiques et socio-économiques comparables**
  - Espèces longévives (pouvant vivre plus de 30 ans)
  - Maturité tardive
  - Croissance et dynamique de reproduction lente nécessitant une structure sociale particulière, sex ratio approprié et un environnement stable
  - Forte attractivité pour la pêche professionnelle et de loisir



**Espèces fragiles et menacées**

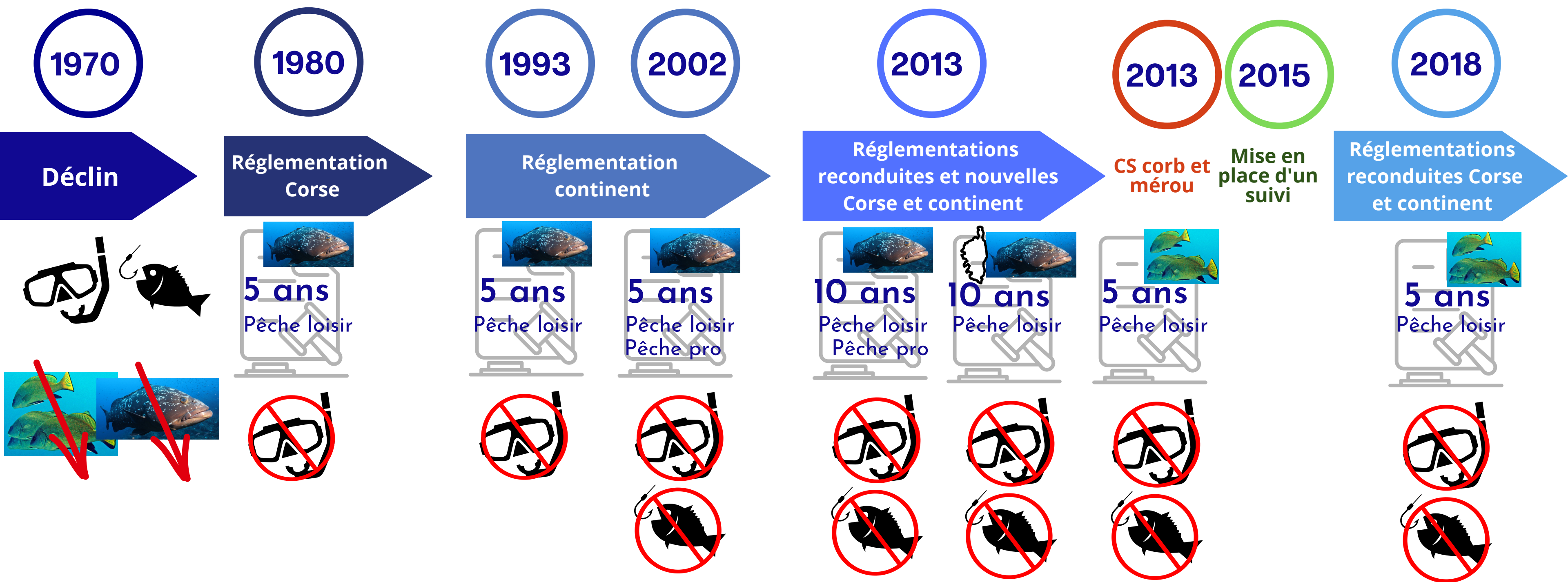
**Convention de Barcelone**

**Convention de Berne**

**Liste rouge IUCN : *E.marginatus*  
(En danger), *S.umbra* (Vulnérable)**

3

# Examen des propositions sur l'encadrement des pêches du corb et du mérrou



3

## Examen des propositions sur l'encadrement des pêches du corb et du mériou

 Poursuite du suivi

### Organisation



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA MER**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



UNIVERSITÀ  
DI CORSICA  
PASQUALE  
PAOLI



Université  
Nice  
Sophia Antipolis



Parc naturel marin  
Cap Corse Agriate  
Capicorsu Agriate



Parc naturel marin  
Golfe du Lion



PARC MARIN  
CÔTE BLEUE



Site Natura 2000  
Corniche varoise  
NATURA 2000

43 K€

300 K€



3

## Examen des propositions sur l'encadrement des pêches du corb et du mériou

 Poursuite du suivi

### Méthodologie

De septembre 2015 à octobre 2022

**4 zones** de suivi en concertation avec les acteurs

**18 sites** témoins favorables hors ZPR

**400 heures** de plongée

**100 ha** de surfaces prospectées

119 missions

**508 immersions**

Entre 0 et 35 mètres



Cap Corse Agriate  
Capicorsu Agriate



Réserve Naturelle  
CERBERE-BANYULS



PARC MARIN  
CÔTE BLEUE

Site Natura 2000  
Corniche varoise



3

## Examen des propositions sur l'encadrement des pêches du corb et du mériou

 Poursuite du suivi

### Résultats --> Abondance

Sur les 18 sites favorables échantillonnés et 400 h de plongées:

- 1 à 34 mérous bruns maximum par plongée ;
- seuls 4 sites présentaient plus de 12 mérous bruns.

Même tendance pour le corb :

- 0 à 42 corbs maximum par plongée ;
- seuls 2 sites présentaient plus de 12 corbs.

 Augmentation progressive des effectifs par rapport aux premiers suivis 2015

### MAIS

Ressource encore limitée après 30 ans d'interdiction sur le continent et plus de 40 années en Corse pour le mériou et 10 années pour le corb

3

## Examen des propositions sur l'encadrement des pêches du corb et du mériou



Poursuite du suivi

### Propositions

#### 1 - Maintenir la réglementation actuelle pour les mérious

(en ajoutant le mériou blanc - *Epinephelus aeneus*)

#### 2 - Renforcer la protection du corb : passer de 5 ans à 10 ans

-> ne pas ralentir la lente dynamique d'augmentation des effectifs, et envisager une augmentation sensible des stocks de ces espèces également hors ZPR.

-> recommandation IUCN pour évaluer la diminution ou l'augmentation durable de l'abondance d'une espèce.

-> coût financier des campagnes d'échantillonnages (100.000€ par campagne) plaide pour l'extension des moratoires et par conséquent des délais entre chaque campagne



A valider





## Présentation des travaux des instances



### Groupe de travail - Zone de Protection Forte

#### Nouvelle délibération et nouveau mandat :

- Identifier dans un cadre concerté les zones de protection forte permettant d'atteindre l'objectif de 5 % des eaux sous juridiction et sous souveraineté (rechercher des zones en intégrant l'ensemble de la zone économique exclusive) ;
- Etablir un calendrier pluriannuel afin d'atteindre les objectifs fixés (2024, 2025 et 2026) ;
- Définir les modalités d'accompagnement des gestionnaires d'aires marines protégées portant des projets de ZPF ;
- Etablir des modalités d'encadrement des activités pour réduire les pressions et les rendre compatibles avec les enjeux écologiques ;
- Identifier les moyens permettant d'assurer l'effectivité de la protection de ces zones.



5

## Présentation des travaux des instances



### Groupe de travail - Zone de Protection Forte

18 ZPF réunissant tous les critères

Désignation	Nom de l'AMP	Nom zone réglementée
PN	Calanques	7 zones identifiées
RN	Cerbère banyuls	Cap Rédéris
ASPIM/Natura 2000	Côte bleue marine	Cap Couronne et Carry le Rouet
PN	Port-Cros	2 réserves intégrales identifiées
Natura 2000	Posidonies de la côte palavasiennne	Cantonement de Porquières
Natura 2000	Posidonies du cap d'Agde	Cantonement de pêche du Roc de Brescou
PNM	Saint Florent	Cantonement de Saint-Florent/Nonza/Rarinole
APB	Saint Florent	
PNR	Zone de Beauduc	Cantonement de pêche du Golfe de Beauduc
RN	Bouches de Bonifacio	Cantonement de pêche de Porto-Vecchio

17 ZPF nécessitant des éléments complémentaires (transmis)

Désignation	Nom de l'AMP	Nom zone réglementée
PN	Port-Cros	12 zones identifiées (hors réserves intégrales)
RN	Scandola (réserve intégrale)	zone de protection renforcée

Désignation	Nom de l'AMP	Nom Zone réglementée
RN	Bouches de Bonifacio	4 zones de protection renforcée marines (Les Moines-Bruzzi, Lavezzi, Côte ouest de Bonifacio et Cerbicales)



## Présentation des travaux des instances

**Commission spécialisée en charge de l'emploi-  
formation aux métiers de la mer**

**Présentation des travaux de l'observatoire  
interrégional des métiers de la mer**

# Plan de l'intervention

1. Rappel sur le périmètre d'observation
2. Quelques données de l'emploi
3. Quelques données sur les caractéristiques des professionnels « Cœur Mer »
4. Le programme de travail de l'observatoire en 2023
5. Focus sur la cartographie des formations en cours d'élaboration

# 1. Rappel sur le périmètre : 39 activités Mer, dont 19 « cœur Mer »

## Le périmètre Activités « cœur Mer » et « périmètre Mer »

Code NAF 732	19 activités des employeurs « cœur Mer »	Code NAF 732	20 activités des employeurs « périphériques Mer »
0311Z	Pêche en mer	1392Z	Fabrication d'article textiles sauf habillement
0321Z	Aquaculture en mer	2651A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
0322Z	Aquaculture en eau douce	2811Z	Fabrication de moteurs et turbines
0893Z	Production de sel	2822Z	Fabrication de matériel de lavage-manutention
1020Z	Transformation de conserves de poisson et crustacés	3511Z	Production d'électricité
3011Z	Construction navires et structures flottantes	3831Z	Démantèlement d'épaves
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	4764Z	Commerce de détail d'articles sport, magasin
3315Z	Réparation et maintenance navale	5229B	Affrètement et organisation de transports
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes fluviaux	7721Z	Location-bail d'articles de loisirs et sport
4614Z	Intermédiaires commerciaux de machines et équipement industriel	7911Z	Activités des agences de voyages
4638A	Commerce de gros de poissons, crustacés, mollusques	7912Z	Activités des voyagistes
4723Z	Commerce de détail de poissons, magasin spécial	8422Z	Défense
5010Z	Transports maritimes côtiers de passagers	8424Z	Activités d'ordre public et de sécurité
5020Z	Transports maritimes et côtiers de fret	8425Z	Services du feu et de secours
5030Z	Transports fluviaux de passagers	8551Z	Enseignement des disciplines de sport et loisirs
5040Z	Transports fluviaux de fret	9311Z	Gestion d'installations sportives
5222Z	Services auxiliaires de transports par eau	9312Z	Activités de clubs de sports
5224A	Manutention portuaire	9319Z	Autres activités liées au sport
7734Z	Location-bail de matériel de transport par eau	9321Z	Activités de parcs d'attractions, parcs à thème
		9329Z	Autres activités récréatives et loisirs

Source : Observatoire des métiers de la mer du Conseil maritime de façade Méditerranée, 2022.

# 1. Rappel sur le périmètre : 111 métiers Mer, dont 15 « cœur Mer »

## Liste des 15 métiers « Cœur Mer »

Aide d'élevage agricole et aquacole	Mécanique marine
Aquaculture	Encadrement de la navigation maritime
Encadrement équipage de la pêche	Marin de la navigation maritime
Équipage de la pêche	Navigation fluviale
Saliculture	Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime
Poissonnerie	Exploitation du transport fluvial
Intervention en milieu subaquatique	Manutention portuaire
Installation et maintenance en nautisme	

## 2. Quelques données de l'emploi (issues de la publication de décembre 2022)



<https://publications.cariforef-provencealpescotedazur.fr/Metiers-de-la-mer-de-la-facade-maritime-Mediterranee>

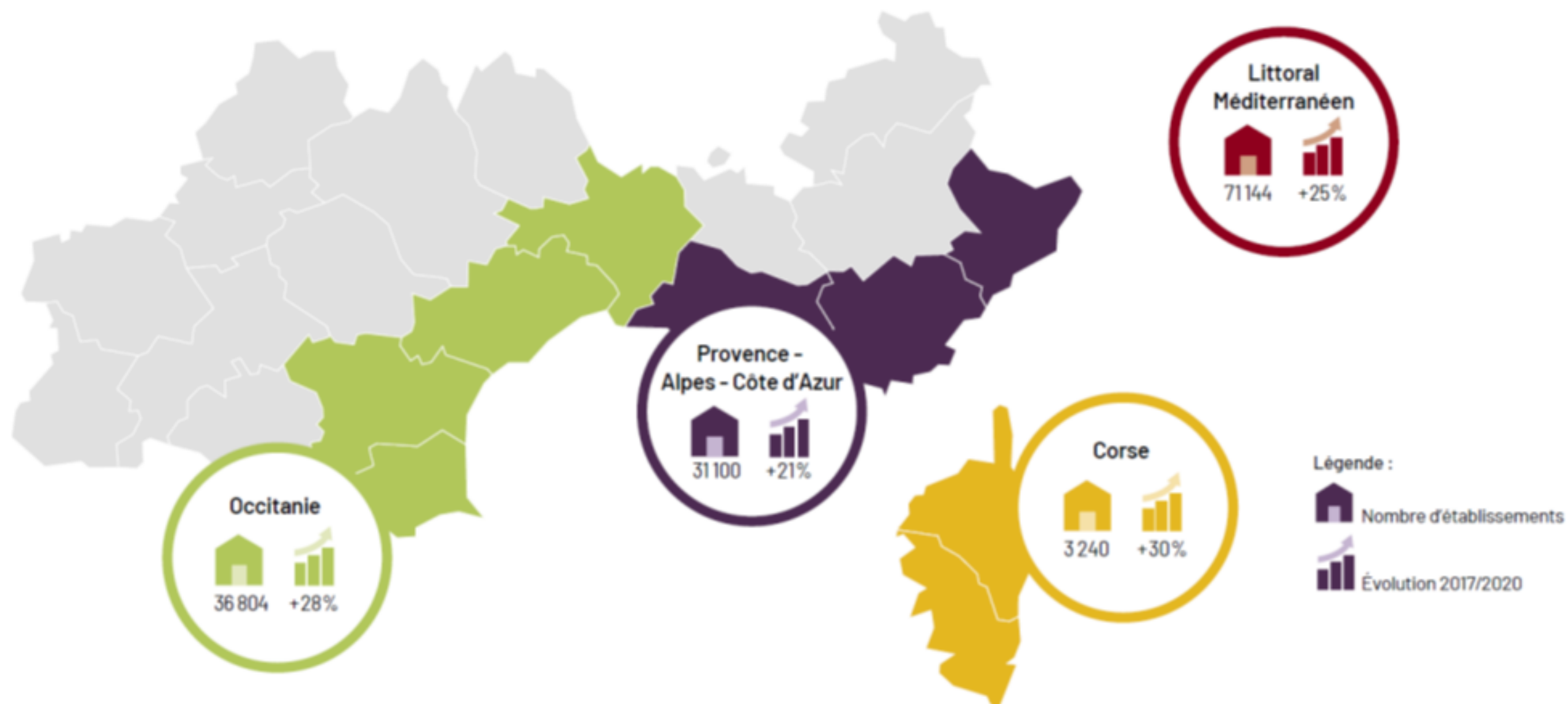


## 2. Quelques données de l'emploi



Plus de 71 000 établissements employeurs périmètre Mer

Répartition régionale des établissements employeurs



## 2. Quelques données de l'emploi



Les cinq activités qui ont connu la plus forte croissance

Corse	Occitanie	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intermédiaires du com. en machines, équipements indus., navires et avions	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement
Construction de navires et de structures flottantes	Construction de navires et structures flottantes	Autres activités récréatives et de loisirs
Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	Construction de bateaux de plaisance	Transports maritimes et côtiers de passagers
Production d'électricité	Activités des voyagistes	Production d'électricité
Fabrication de moteurs et turbines sauf moteurs d'avions et de véhicules	Production d'électricité	Autres activités liées au sport

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2017 et 2020

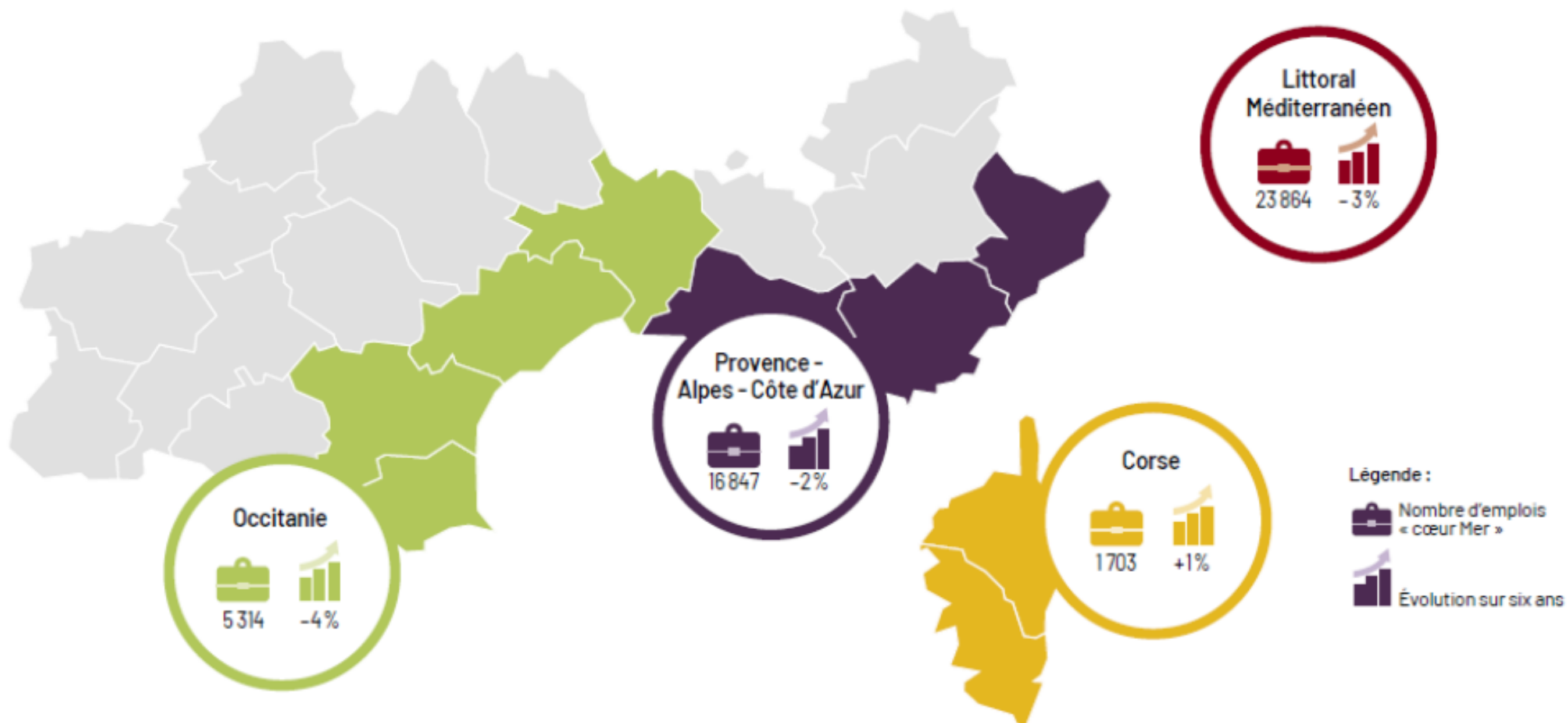


## 2. Quelques données de l'emploi



214 000 emplois Mer (+ 7%), dont près de 24 000  
« cœur Mer » (- 3 %)

Nombre d'emplois dans les activités « cœur Mer » par région et leur évolution (RP 2017-2021 millésimé 2019 comparé au millésime 2013)



## 2. Quelques données de l'emploi

### Les 10 métiers les plus exercés dans les activités du « cœur Mer »

Occitanie	Corse	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Marins-pêcheurs, ouvriers aquaculture	Matelots de la marine marchande salariés	Matelots de la marine marchande salariés
Vendeurs en alimentation	Patrons pêcheurs, de 0 à 9 salariés	Officiers techniques marine marchande
Détaillants alimentation 0 à 9 salariés	Dockers	Ingénieur cadre mécanique travail métaux
Dockers	Mécaniciens qualifiés maintenance indust	Dockers
Matelots de la marine marchande salariés	Employés transports de marchandises	Ingénieurs en mécanique travail métaux
Technico-commerciaux auprès entreprises	Marins-pêcheurs, ouvriers aquaculture	Ingénieurs cadres techniques transports
Employés administratifs d'entreprises	Adjointes administratifs fonction publique	Mécaniciens qualifiés maintenance indust
Artisans travail métaux hors horlogerie	Officiers techniques marine marchande	Artisans travail métaux hors horlogerie
Manutentionnaires non qualifiés	Agents transports de voyageurs	Employés transports de marchandises
Cadres services administratifs PME	Serveurs bar, brasserie, café restaurant	Ingénieurs développement en informatique

## 3. Quelques données sur les caractéristiques des professionnels « Cœur Mer »

- Dans les trois régions, les femmes connaissent une plus grande stabilité des emplois (CDI) mais sont plus souvent à temps partiel. La part des contrats à temps partiel est ainsi globalement trois fois plus importante chez les femmes.
- Le statut salarié est privilégié en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur par les professionnels du « cœur Mer ». Cela est moins marqué en Corse où près de trois professionnels sur dix ont choisi en 2019 de s'installer en tant que non-salariés (employeurs ou indépendants). Cette structuration a très peu évolué depuis 2013.
- Sur la période, la part des actifs seniors (+50 ans) a augmenté au détriment des actifs plus jeunes (-30 ans) dans les activités « cœur Mer ». Cette tendance est moins marquée dans les activités du « périmètre Mer ».
- La part des diplômés du supérieur a connu une nette augmentation sur la même période. Cette élévation du niveau de diplôme dans les activités « cœur Mer » s'observe particulièrement en Provence-Alpes-Côte d'Azur où les actifs diplômés du supérieur représentent plus d'un actif sur deux.

## 4. Le programme de travail de l'observatoire en 2023

Afin de compléter les éléments chiffrés publiés en 2022, un travail **qualitatif** est actuellement mené :

*Étude sur l'impact de la transition écologique  
sur les métiers de la mer*

Premier livret : Évolution des métiers de la Pêche et Aquaculture  
(conchyliculture et pisciculture)

- Interviews réalisées auprès de professionnels, de représentants d'employeurs et acteurs de la formation de ces filières, dans les trois régions de la façade.

Autres thématiques à venir : construction navale, transports maritimes et fluviaux, ports et activités portuaires.

## 5. Focus sur la cartographie des formations en cours d'élaboration

### Objectifs :

- Identifier les formations à prendre en compte dans notre périmètre (soit les formations menant aux 111 métiers du périmètre Mer) ;
- Réaliser une cartographie des formations effectivement délivrées sur le sur la façade, identifier les éventuels besoins de nouvelles formations, etc.

Une cartographie comme outil d'aide à la décision





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MÉDITERRANÉE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# 5. Focus sur la cartographie des formations en cours d'élaboration



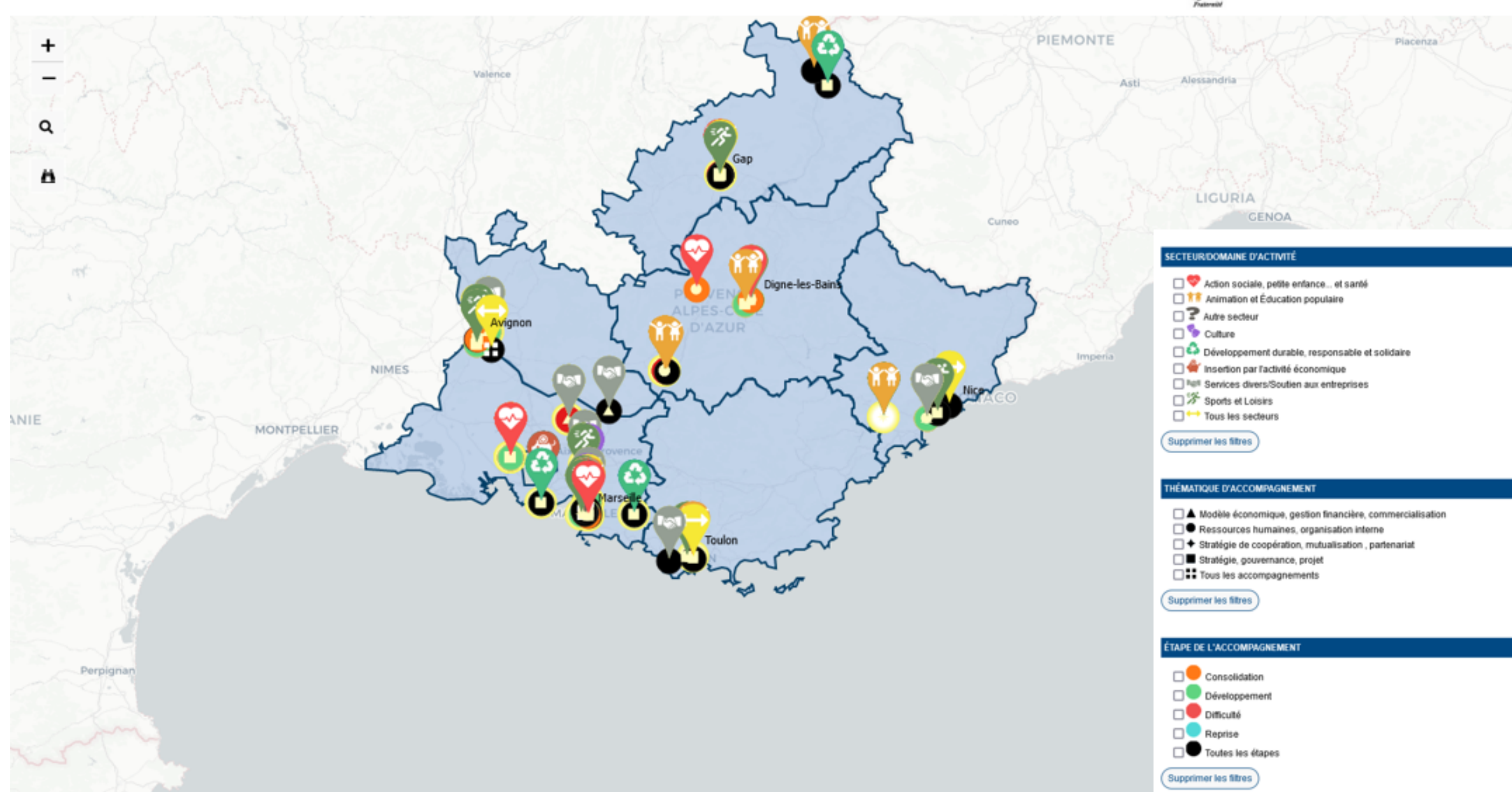
Idée de rendu cartographique



CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT  
DE L'ESS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

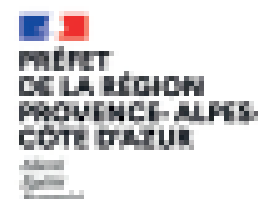


PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Direction interrégionale  
de la mer Méditerranée



## Invitation

### Le 10 juillet 2023 de 10h à 13h à la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée (DIRM)

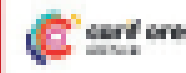


Amphithéâtre, 16 rue Antoine Zattara 13003 Marseille  
(en face de la gare Saint-Charles)

La Direction interrégionale de la Mer Méditerranée, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur de l'Observatoire interrégional des métiers de la mer Méditerranée vous invitent à une matinale sur le thème :

**Les besoins en main d'œuvre et en compétences dans les  
métiers de la mer : une coordination interrégionale  
en Méditerranée.**

Rencontre organisée dans le cadre de la programmation des Matinales  
du Carif-Oref et du projet FAMEX



Inscription  
obligatoire



Scannez-moi

5

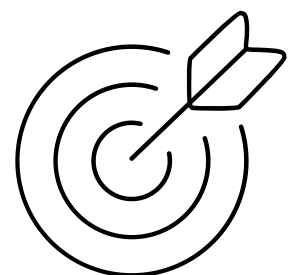
## Présentation des travaux des instances



### Commission spécialisée éolien flottant

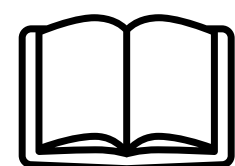
#### Les objectifs :

- Discours de Belfort :
  - 40 GW d'ici 2050
- Pacte éolien en mer :
  - 2GW/an attribués à partir de 2025
  - 18 GW installés en 2035
- Fourchettes de puissance (en attente)



#### Les intrants du débat :

- Atlas cartographique
- Hypothèses de travail
- Scenarii de zones propices
- Analyse approfondie des enjeux :
  - Macrozone B Est
  - Macrozone C Nord

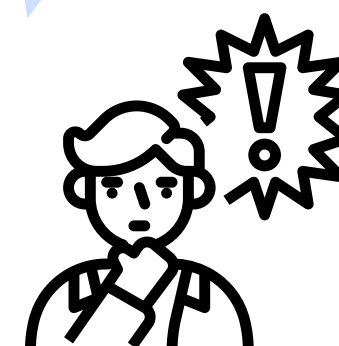


#### Le Contexte :

- **2023** : Loi d'accélération de la production des énergies marine renouvelables du 10 mars 2023
- **2024** : Loi de programmation Energie Climat 3 (2024-2033)

#### Les hypothèses :

- Macrozones identifiées dans le DSF
  - Zone Économique Exclusive
- Projet de 1 ou 2 GW
- Densité énergétique :
  - 1 GW ~200 km<sup>2</sup> (5MW/km<sup>2</sup>)





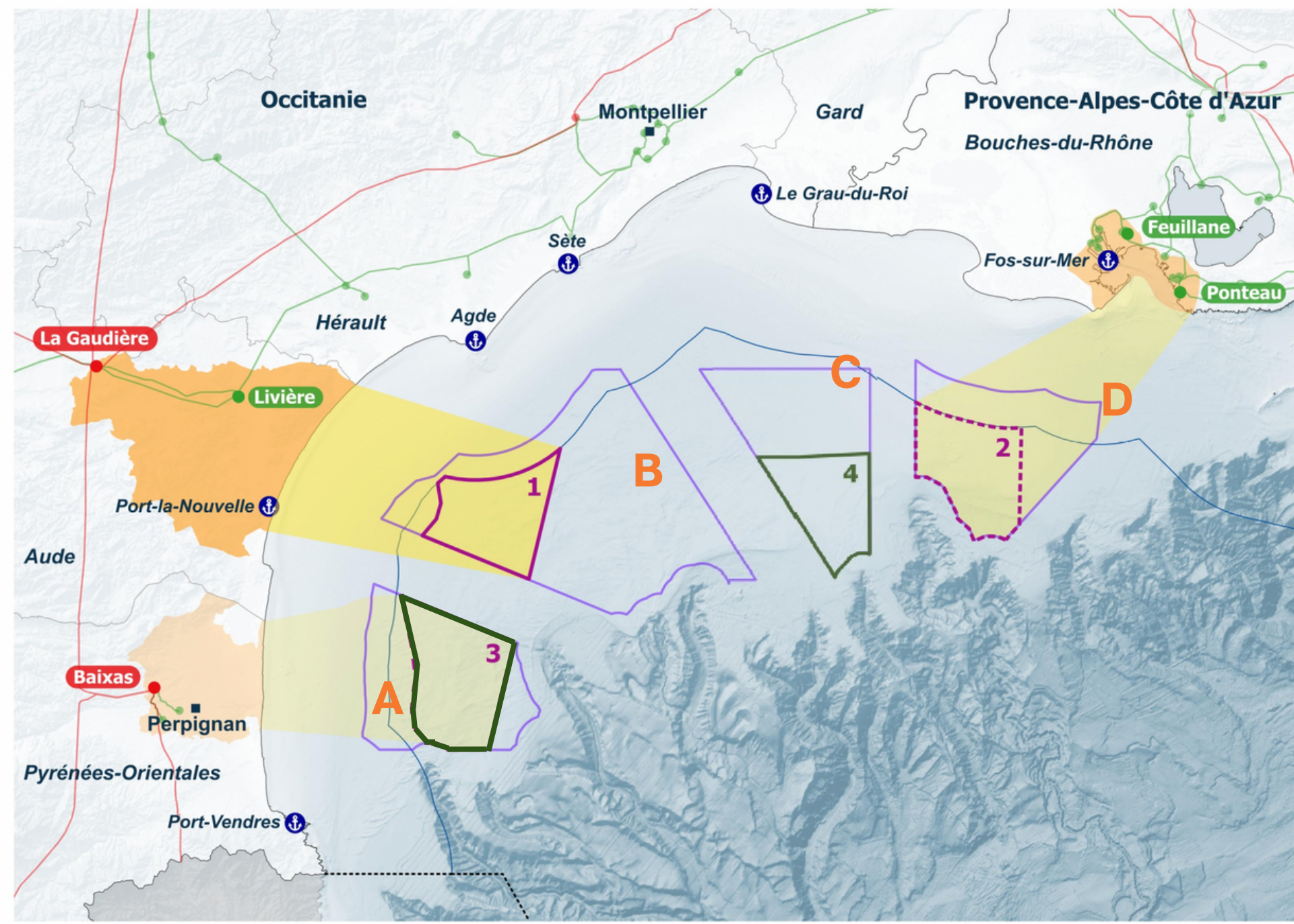
# 5

## Présentation des travaux des instances



### Commission spécialisée éolien flottant

Zones retenues pour les procédures de mise en concurrence et la poursuite des études techniques et environnementales



### Quelques chiffres :

#### • Macro Zones à potentiel :

- A : 669 km<sup>2</sup>
- B : 1 398 km<sup>2</sup>
- C : 652 km<sup>2</sup>
- D : 635 km<sup>2</sup>

**3 354 km<sup>2</sup>**

#### • Zones retenues pour les études environnementales en lien avec le premier Appel d'Offre :

- 1 : 296 km<sup>2</sup>
- 2 : 312 km<sup>2</sup>
- 3 : 364 km<sup>2</sup>
- 4 : 267 km<sup>2</sup>

**1 239 km<sup>2</sup>**

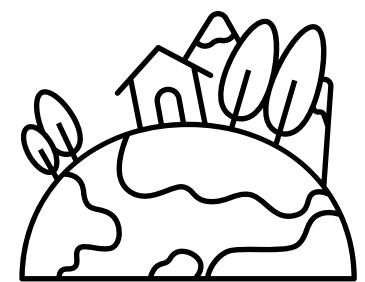




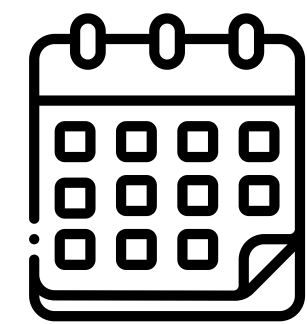
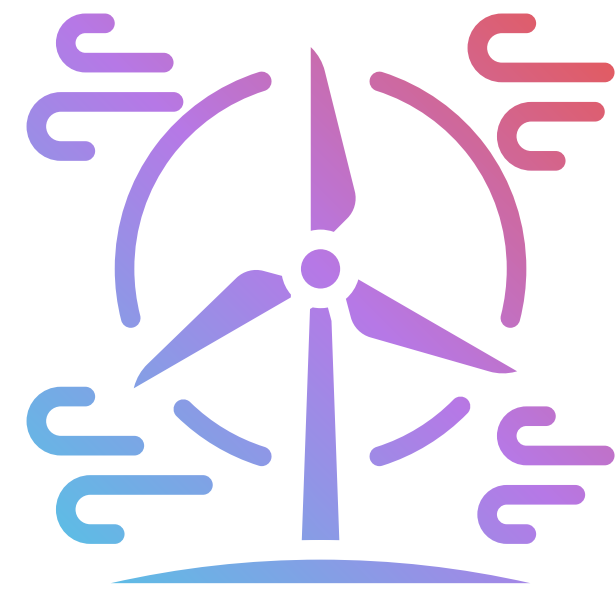
## Présentation des travaux des instances



### Commission spécialisée éolien flottant



**Objectif de puissance proposé  
au débat public**



**Calendrier de projet A06 :**

- **Choix de la 2ème zone au printemps 2023**
- **Désignation du lauréat en avril 2024**

Façade - objectifs en GW	Objectif à 2033 de nouvelles capacités à attribuer (dont extensions déjà identifiées)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs déjà attribués, en cours d'attribution et extensions identifiées)
Manche est mer du nord	Entre 7 et 11	Entre 12 et 15,5
Nord Atlantique Mache ouest	Entre 6 et 9,5	Entre 17 et 25
Sud Atlantique	Entre 2,5 et 5,5	Entre 7 et 11
Méditerranée	Entre 3 et 4,5 (dont 2x500 MW - hors 2x250 MW)	Entre 4 et 7,5 (dont A06)

# 5

## Présentation des travaux des instances



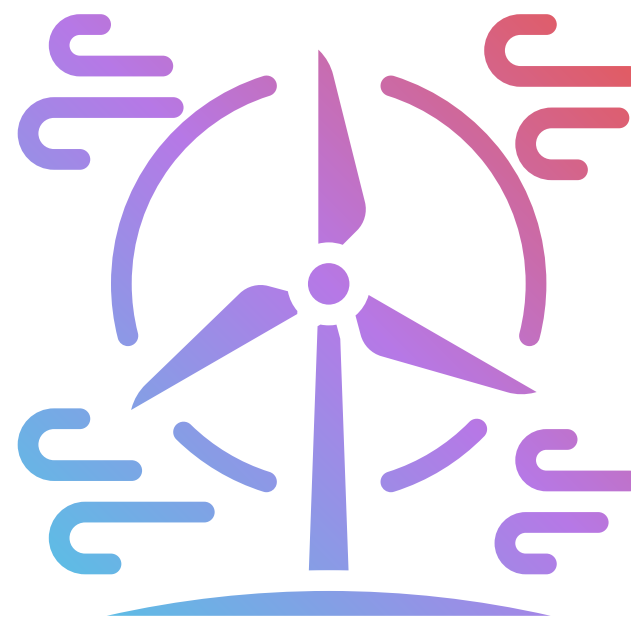
### Commission spécialisée éolien flottant

#### MIGRALION :

- Une année d'étude
- Besoin de 3 années pour caractériser
- Pas de couloir de migration spécifique
- Migration selon les espèces à l'est ou l'ouest du golfe du Lion

#### EFGL :

- Construction des flotteurs à Fos
- Assemblage futur à Port-la-Nouvelle
- Atterrage en cours
- Mise en service : début 2024



#### EolMed :

- Construction des flotteurs à PLN
- Assemblage futur à Port-la-Nouvelle
- Atterrage en cours
- Mise en service : courant 2024

#### PGL :

- Construction des flotteurs à Fos
- Assemblage futur à Fos
- Atterrage terminé
- Mise en service : fin 2023



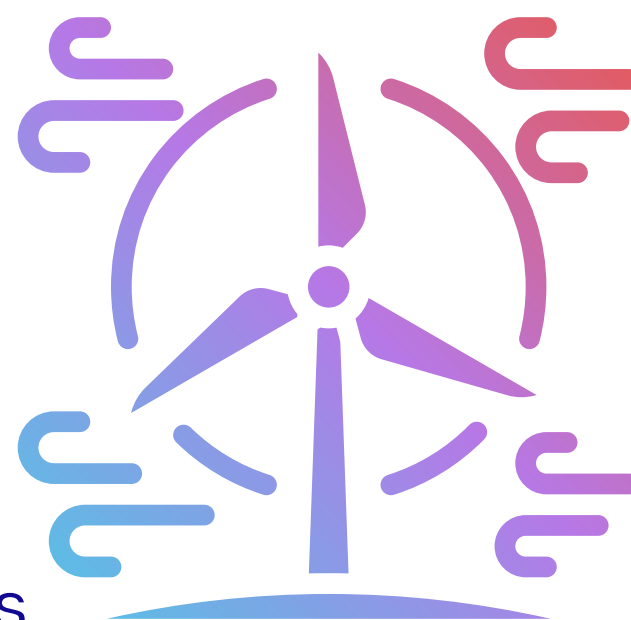
## Présentation des travaux des instances



### Conseil scientifique éolien

#### Etat initial de l'environnement :

- Prestataire du marché : Groupement BRLI/Biotope
- Compartiments : qualité de l'eau et des sédiments, bruit aérien et sous-marin, mégafaune, peuplements et habitats benthiques, poissons/mollusques/crustacés/plancton
- Autres études connexes : paysages/sites remarquables et patrimoine, usages
- Choix d'études sur les 2 premières zones dès 2023
- Lancement des études sur les 2 autres zones (printemps 2024 ou 2025)



#### Résumé des échanges :

- **H**armonisation des protocoles entre le parc et le raccordement
- Prolongation de la durée des études
- Similarité entre état initial et état de référence
- Utilisation de données satellites
- Ajout de stations de référence autour du raccordement
- Analyse des carottes sédimentaires
- Renforcer les campagnes sur les Chiroptères
- Renforcer les campagnes sur la Mégafaune



## Valorisation des démarches des membres du CMF

### ◆ Mémoire d'entente du Alliance Posidonia



**Alliance  
Posidonia**

Tous engagés pour une Méditerranée  
vivante et préservée

- Instaurer les conditions d'une dynamique collective forte et visible,
- Faire émerger une véritable prise de conscience auprès des citoyens, des plaisanciers et de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux sur le littoral méditerranéen,
- **Rassembler et s'engager, autour d'objectifs et de principes communs, dans une dynamique collective de valorisation et de communication pour la préservation de la Posidonie en Méditerranée**





**Prochaine réunion le 7 décembre 2023**





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MÉDITERRANÉE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Merci de votre attention**